Cha F.R.C. 256

ADRESSE

De la Garde Nationale Bordelaise à l'Assemblée Nationale.

NOSSEIGNEURS,

INSTRUITS, par la clameur publique, qu'une division cruelle s'est élevée à Montauban, entre la Municipalité & les vrais Amis de la Constitution ;

Que les suites de cette division ont produit une lutte sanglante, où les généreux Défenseurs de vos Décrets ont eu le malheur de succomber ;

Que plusieurs d'entr'eux, victimes de leur attachement aux bons principes, ont péri sous les coups de leurs Concitoyens ; que d'autres, couverts d'opprobre & d'ignominie, ont été jetés dans des cachots ;

Nous n'avons pu douter un seul instant que d'aussi grands malheurs n'excitassent votre vive sollicitude : pressés même par le ferment qui nous lie au maintien de la Constitution, par l'union & la fraternité qui nous attachent à la Garde nationale de cette Ville affligée, nous avons cru remplir ce double devoir, en prenant d'avance les plus sages mesures pour donner à nos Freres les secours qu'ils attendent de nous, & pour assurer, autant

qu'il ſera poſſible, l'exécution de vos Décrets & le rétabliſſement de l'ordre & de la tranquillité publique.

C'eſt dans ces vues que nous avons unanimement délibéré de partir au nombre de quinze cents hommes; mais notre inviolable reſpect pour la Loi nous a fait ſubordonner ces réſolutions à la réquiſition de nos Officiers Municipaux.

Combien ils ſe ſont honorés aux yeux de la Cité entiere, en applaudiſſant de tout leur cœur aux ſentimens qui nous animent, en s'empreſſant de pourvoir aux frais de notre marche patriotique, pour en accélérer le ſuccès!

Cet heureux concert entre les organes de la Loi & ſes défenſeurs, ſera pour nous, Noſſeigneurs, le plus sûr garant de votre approbation.

En vain les coupables auteurs de ces déſordres, que votre ſageſſe ſe hâtera de réprimer, emploiront-ils, auprès de vous, la reſſource des lâches, l'impoſture & la calomnie; en vain affecteront-ils le langage ſpécieux de l'innocence perſécutée. Vous n'oublierez pas qu'ils ont fait mourir une partie de leurs Compatriotes, & qu'ils tiennent encore l'autre dans les fers; vous ſaurez prévoir les nouveaux excès qui pourront réſulter de leur impunité. Ah! ſi leurs forces répondoient à leur rage, nous perdrions bientôt, & la liberté que vous nous avez donnée, & l'eſpoir de jouir du bonheur que vous nous préparez.

Pardonnez, Noſſeigneurs, ſi nos expreſſions ſe reſſentent de la douleur & de l'indignation qui agitent nos ames ; nous écrivons à l'ombre de nos drapeaux dejà déployés, ils deviennent communs à nos braves Camarades de Champagne ; réunis à eux, jaloux de vous donner une pteuve éclatante de notre zele & de notre ſoumiſſion, nous nous efforcerons de contenir dans de ſages limites l'ardeur qui nous a fait mouvoir.

Rendus à Moiſſac, à la diſtance de quatre lieues de Mautauban, nous y attendrons, dans la plus reſpectueuſe inaction, les ordres que nous vous ſupplions de nous tranſmettre. Nous jurons, une ſeconde fois, dans vos mains, de verſer juſqu'à la derniere goutte de notre ſang pour en maintenir l'exécution.

Nous ſommes, avec reſpect,

NOSSEIGNEURS,

Vos très-humbles & obéiſſans ſerviteurs,

La Garde Nationale Bordelaiſe.

Siyné LE DUC DE DURAS, *Préſident du Conſeil.*

Par nous, *Secrétaire*, Dirouard.